

## Chapitre 11

### Transport

Le transport a un impact direct sur notre environnement. Le transport de marchandises, le déplacement des collections, du personnel et des visiteurs sont des activités qui entraînent des émissions de gaz à effet de serre (GES). Toutefois, une institution muséale peut encourager ses employés et ses visiteurs à utiliser des modes de transport durables comme le transport en commun, le covoiturage, la marche ou le vélo. Naturellement, il faut également rendre disponibles les infrastructures pour faciliter cette nouvelle façon de faire : casiers, douches, supports à vélo, etc. Des ententes peuvent aussi être établies avec les fournisseurs de services comme les sociétés de transport en commun.

De plus, une institution peut contribuer de manière significative à la promotion du transport durable.

## 1. Déplacement des employés

L'image corporative d'une institution est liée à son engagement en matière de transport. Un musée qui possède une politique de développement durable devrait mettre à la disposition de ses visiteurs et de ses employés des supports à vélos et des espaces de stationnement réservés aux voitures destinées au covoiturage. Un environnement extérieur sain a un impact important sur une institution : il prouve qu'un musée respecte sa démarche en développement durable.

### A. Pour se rendre au travail

On peut communiquer au personnel d'un musée les nombreuses options disponibles pour se rendre au travail. Les transports en commun (autobus, métro, train de banlieue, tramway ou traversier) sont des modes de transport efficaces pour se rendre au musée s'ils desservent bien l'institution. L'abonnement annuel aux titres de transport en commun par retenue salariale peut être un excellent incitatif pour le personnel. Il existe aussi de nombreuses ententes entre des employeurs et les sociétés de transport en commun; ces ententes permettent aux employés d'obtenir leurs titres de transport directement sur les lieux de travail (l'employé n'a pas à se déplacer à un point de vente à chaque mois). De plus, la retenue salariale est un mode de paiement simple qui permet d'amortir l'achat des laissez-passer sur l'ensemble de l'année.

Le transport actif (à propulsion humaine) comme la marche, le vélo, la course, le patin à roues alignées s'avère également une façon responsable de se rendre au travail. Afin d'inciter ses employés à opter pour le transport actif, une institution devrait mettre en place les infrastructures nécessaires : casiers, douches, supports à vélos, etc. Le partage de ce genre d'infrastructures est également possible; une institution muséale pourrait établir un partenariat avec un centre de conditionnement physique ou un autre édifice du voisinage.

Les employés peuvent privilégier le covoiturage pour se rendre au travail. Le covoiturage une option économique, particulièrement si des employés doivent voyager sur de longues distances ou s'ils ont un accès limité au transport en commun. Le covoiturage ne fonctionne toutefois pas de manière efficace si le nombre de participants n'est pas assez élevé.

Le télétravail permet aux employés de travailler à distance et, en certaines occasions, d'utiliser la vidéoconférence pour remplacer les réunions, les formations et les conférences à l'extérieur. Le télétravail limite le nombre de déplacements des employés, facilite, si les circonstances s'y prêtent, la conciliation travail/famille et offre un environnement approprié pour certaines tâches (rédaction, révision, planification et évaluation des programmes, etc.).

Consultez les sites Internet en référence afin d'en savoir plus sur le transport durable.

## B. Déplacements d'affaires

Les vidéoconférences permettent de rationaliser les déplacements d'affaires. Un système de vidéoconférences implique toutefois un investissement préalable pour l'achat d'écrans, de caméras et de micros. Il faut aussi s'assurer d'avoir un système Internet efficace.

Voici plusieurs exemples de pratiques pour les déplacements urbains des employés :

- Toute rencontre ayant lieu dans un rayon de moins de 2 km devrait se faire à pied. Des vélos peuvent être mis à la disposition du personnel pour des déplacements de moins de 10 km (vélos en libre-service; vélos électriques). Il est souhaitable de fournir des billets d'autobus ou de métro pour les rencontres qui ont lieu sur le territoire.
- Une institution peut acquérir un abonnement corporatif à une coopérative de covoiturage. Cette option est idéale si l'institution ne souhaite pas acquérir et entretenir de véhicule. De plus, il s'agit d'une excellente manière de contribuer à l'essor d'une entreprise locale.
- Pour les déplacements interurbains de moins de 300 km, les déplacements en train ou en autobus interurbains sont recommandés. Le transport en train et en autobus est souvent plus avantageux; ils se font généralement d'un centre-ville à un autre et des délais d'attente sont moins élevés que les transports effectués par avion.
- Si une institution doit louer un véhicule, elle devrait considérer une entreprise de location offrant des véhicules à carburant de remplacement et/ou hybride. Il est également important de suggérer à ses employés de louer un véhicule de taille appropriée au déplacement.
- Les déplacements, surtout les vols aériens longue distance, contribuent de façon importante au réchauffement de la planète en émettant du dioxyde de carbone dans l'atmosphère. Les programmes de compensation d'émissions de dioxyde de carbone offrent la possibilité aux voyageurs de « compenser » pour leur impact négatif sur l'environnement en contribuant financièrement à des projets comme le développement d'énergie renouvelable ou les initiatives de reboisement, qui aideront à réduire les émissions de carbone ailleurs.

### La compensation de carbone

La compensation de carbone implique souvent une contribution financière à un projet qui s'efforce de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'une quantité égale à celle produite par le déplacement du voyageur.

Certaines compagnies aériennes offrent des calculatrices d'émission de GES sur leur site Internet afin de permettre à leurs clients de calculer la quantité d'émissions générées par leur déplacement. D'autres compagnies invitent leurs clients à prévoir des compensations au moment de l'achat des billets. Les fonds amassés sont habituellement dirigés vers un projet particulier choisi par la compagnie aérienne, ou ils sont transmis à un fournisseur de compensation de carbone qui prend en charge toute une gamme de projets.

## 2. Achat et gestion du parc automobile

Il existe plusieurs façons de rendre durable la flotte de véhicules d'une institution muséale. En voici quelques exemples :

- Lors de l'achat d'un véhicule, établir un processus de sélection avec des critères écosensibles. Par exemple, il est préférable de se procurer un véhicule qui émet le moins possible de GES - hybride, électrique et/ou fonctionnant avec un biocarburant. Consultez la rubrique qui traite des biocarburants.
- Considérer l'efficacité de consommation de carburant. Souvent, dans la même catégorie de véhicule, la consommation de carburant est moindre pour un type de véhicule; il est important que considérer le nombre de cylindres.
- Bien entretenir la flotte de véhicules. Un moteur bien réglé aura un meilleur rendement et consommera moins de carburant, ce qui réduira les émissions de GES en plus d'économiser de l'argent. Il existe maintenant des programmes d'entretien de véhicules écoresponsables.
- Offrir aux employés une formation de conduite écoresponsable. Une telle formation leur permettra, par exemple, de ne pas laisser fonctionner les voitures lorsqu'elles ne roulent pas. Offrir aux employés une fiche de renseignements éco-responsables à fixer aux rétroviseurs des voitures. Il est possible d'élaborer un partenariat avec des établissements de nettoyage écologiques - s'il y en a dans la région de l'institution. Ces entreprises utilisent souvent des savons biodégradables, offrent un système de filtration et de réutilisation des eaux usées, ainsi qu'un système de traitement d'eau garantissant qu'aucun produit chimique ne se retrouvera dans les conduits pluviaux.

### 3. L'accessibilité d'une institution

Une institution peut contribuer à la promotion de pratiques et de gestes qui favorisent une existence durable. Par exemple, les visiteurs qui accèdent au musée en transport en commun peuvent bénéficier d'un rabais sur leur droit d'entrée. Le musée de l'environnement, la Biosphère, offre un rabais de 25% sur son droit d'entrée quand un visiteur présente le reçu d'un titre de transport en commun. Il est aussi possible d'offrir des places de stationnement à proximité de l'entrée pour les visiteurs qui pratiquent le covoiturage.

Une institution muséale devrait informer ses visiteurs potentiels de ses pratiques durables à l'aide de son site Internet. Si une institution est facilement accessible en transport en commun, il faut le mentionner sur le site Internet; consultez l'exemple suivant :

#### Comment se rendre à la Biosphère<sup>1</sup> ?

160, chemin Tour-de-l'Isle  
Île Sainte-Hélène  
Montréal (Québec) H3C 4G8

- **Par métro** : station Jean-Drapeau (ligne jaune) 2 minutes à pied.
- **À vélo** : prendre les pistes cyclables passant par les ponts Jacques-Cartier (en provenance de la Rive-Sud ou du centre-ville de Montréal) ou de la Concorde (en provenance du Vieux-Port de Montréal).

*Tarifs (taxes incluses)*

#### Visite libre

Adultes : 10 \$

Étudiants (18 ans et plus) aînés (60 ans et plus) avec carte d'identité : 8 \$

Jeunes de 17 ans et moins : GRATUIT\*

*\*Ne s'applique pas aux groupes de 10 personnes ou plus.*

Rabais de 25 % aux utilisateurs de transport vert avec preuve (métro, vélo, à pied, ou véhicule hybride).

Nous acceptons les cartes musées Montréal et Accès-Montréal.

### 4. Livraison de matériel et transport des collections

La livraison de matériel et le transport des collections d'une institution muséale ont un impact direct sur l'environnement. Il est possible de mettre en place des mesures qui limitent la quantité de matières non-réutilisables générées lors de l'emballage des collections et qui diminuent la quantité de GES émis lors de leur transport.

#### La consolidation des transports

Le transport des expositions émet évidemment des GES. Afin de réduire ces émissions, il est souhaitable de coordonner dans une même journée les arrivées et ou les départs internationaux de différentes expositions; un seul camion transportera ainsi différentes expositions en même temps. Les coûts associés au transport des expositions diminueront, par le fait même. On peut évidemment adopter la même discipline pour les transports locaux des expositions. Les compagnies de transport spécialisées comprennent bien la problématique environnementale et acceptent de faciliter ce genre d'arrangements si on communique suffisamment tôt avec elles.

<sup>1</sup> Source : [http://biosphere.ec.gc.ca/Renseignements\\_generaux-WSE1C6BC4A-1\\_Fr.htm#Tarifs](http://biosphere.ec.gc.ca/Renseignements_generaux-WSE1C6BC4A-1_Fr.htm#Tarifs)

Par ailleurs, il faut interroger la pertinence d'emprunter des éléments d'expositions étrangères; il est parfois possible de trouver certains éléments similaires dans des musées continentaux. Il faut aussi évaluer attentivement les ressources financières et environnementales consacrées aux emprunts aux collections étrangères; une évaluation logique pourrait parfois remettre en question le déplacement d'une exposition et ce, malgré les avantages «marketing» découlant de l'emprunt de prestigieuses collections étrangères.

Il est possible d'inclure des clauses dans les contrats d'achats de biens et services concernant l'emballage ainsi que la fréquence et les pratiques de livraison.

Une réflexion doit être faite en ce qui concerne les matériaux d'emballage : le papier, le papier-bulles et les boîtes de carton ne servent souvent qu'une seule fois alors qu'ils pourraient être réutilisés par le musée ou donnés à d'autres musées. Il en est de même pour l'*etafoam* et les mousses.

Les véhicules de livraison ou les autobus scolaires qui fonctionnent lorsqu'ils ne roulent pas sont non seulement une source majeure d'émissions de gaz à effets de serre, mais ils représentent aussi une perte d'argent et de carburant. Une signalisation claire sur le site de l'institution doit interdire cette pratique. De plus en plus de municipalités canadiennes interdisent d'ailleurs le fonctionnement au ralenti du moteur des véhicules. Vous trouverez des exemples de signalisation sur le site de Transport Canada.

## 5. Références et outils

- Transports Canada : éco MOBILITÉ (définit le transport durable et traite de la stratégie écoTransports) :  
<http://www.tc.gc.ca/programmes/environnement/ecomobilite/menu-fra.htm>
- Transport Canada (guide destiné aux employeurs qui présente des démarches pratiques et éprouvées visant à augmenter l'usage des transports actifs, des transports en commun, du co-navettage, du télétravail ainsi que d'autres solutions de rechange au fait de conduire seul pour se rendre au travail) :  
<http://www.tc.gc.ca/programmes/Environnement/Navetteur/menu.htm>
- Page d'Environnement Canada traitant des transports durables (définition de « transport durable » et programmes de sensibilisation comme *Défi Transport*, *Programme de mise à la ferraille de véhicules*, *Transport actif – Vert l'action*) :  
<http://www.ec.gc.ca/cleanair-airpur/default.asp?lang=Fr&n=1036DBDC-1>
- Certification pour les ateliers de services automobiles : <http://www.cleverte.org/>
- Association des transports du Canada (ATC) : <http://www.tac-atc.ca/>
- Outil pour le calcul de GES :  
<http://oee.rncan.gc.ca/transports/entreprises/calculatrices.cfm>
- Vélo en libre-service à Montréal : <http://montreal.bixi.com/accueil>
- Communauto : <http://www.communauto.com/index.html>
- Le Centre pour le transport durable de l'université de Winnipeg :  
<http://cst.uwinnipeg.ca/>
- Matrice de décision pour choisir des pratiques de déplacements responsables :  
[http://www.corporate.canada.travel/docs/research\\_and\\_statistics/product\\_knowledge/green\\_your\\_business\\_fr.pdf](http://www.corporate.canada.travel/docs/research_and_statistics/product_knowledge/green_your_business_fr.pdf)